



Notre avis sur la note d'orientation 2024

Le monde des Bisounours

Madame la Présidente,

Sommes nous dans le monde des bisounours ? Nous prend-on vraiment pour des petits oursins colorés vivant dans les nuages ?... Croyez-vous que nous nous déplaçons sur des arcs-en-ciel à longueur de journée ?... Pensez-vous que nous détenons un pouvoir particulier que nous utilisons pour aider les plus faibles et fragiles d'entre nous ? Sommes-nous tous affublés de prénoms ridicules comme Groschéri, ou Grosco pain, Grosdodo, ou encore Ti'coquine ?...

Non, Madame la Présidente nous ne vivons ni à Tendresseville, ni à Bisounoursville ! Et, par conséquent, nous ne pouvons pas vraiment croire ce qu'écrit Anne Blondy-Touret la secrétaire générale dans sa note d'orientations ministérielles 2024.

Comme chaque année, nous sommes consternés face à ce recueil de bons sentiments et de lieux communs. Une litanie qui fait fi de la réalité du travail dans nos services.

Sur les six axes évoqués dans cette note, le troisième « améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail » a particulièrement retenu notre attention.

Madame Blondy-Touret y vante les mérites du guide ANACT « Repères pour agir sur les transformations du travail et faire prévention » et nous rappelle que « c'est en intervenant le plus en amont possible sur les projets et en proximité avec les agents que les mesures de prévention primaires sont efficaces ». Cette saine réflexion est bien sûr mise en application tous les jours à Bisouville...

Mais dans notre pays, notre département, nous n'avons pas pu nous empêcher de penser - sommes-nous mesquins ! - au lancement non précipité et extrêmement concerté de l'application GMBI, aux travaux en milieux amiantés de la cité administrative auxquels nous n'avons pas été associés, au déménagement Annecy-Seynod où l'amertume ressentie par les agents qui ne se sont pas sentis entendus est toujours présente...

Quand au même paragraphe Madame Blondy-Touret évoque les nouveaux modes d'organisation du travail, visant en particulier l'aménagement des espaces de travail, et l'intelligence artificielle, nous ne pouvons qu'être inquiets pour notre proche avenir.

Notre espace de travail sera-t-il désormais constitué d'un arc en ciel ou d'un nuage partagé, occupé à tour de rôle, dont le planning d'utilisation sera sans aucun doute élaboré par Chat GPT ou Gemini-Bisounours... ?

Pire même, nous nous inquiétons de la petite phrase qui prévoit que « les actions visant à lutter contre la sédentarité et à inciter à la pratique de l'activité physique seront encouragées ».

Cela signifie-t-il que pour nous rendre d'un nuage à l'autre nous ne pourrions plus utiliser l'ascenseur, mais uniquement les escaliers ?... voire des échelles de corde ?... Devrions-nous systématiquement courir pour nous rendre à la cantine ?... Devrions-nous faire des pompes quand nous commettons une erreur dans le cadre de notre travail ?... Devrions-nous subir des séances de

gainage quand notre service est à la traîne au sein de l'inter-région ?... Devrons-nous utiliser un vélo pour effectuer les visites de sites de la Formation Spécialisée ?...

Quoi qu'il en soit, nous nous demandons encore à cette heure pourquoi cette petite phrase a été glissée dans la note d'orientations sur la santé, la sécurité et les conditions de travail du ministère de l'économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Peut-être est-ce simplement de bon ton à l'approche des jeux olympiques qui se tiendront cet été à Bisounoursville ?...

De par le passé, nous avons déjà connu des notes d'orientations mièvres et bien pensantes qui occultaient les risques psychosociaux, le manque de personnel, les applications défaillantes et les difficultés de tout ordre. Mais, ce millésime, de par son audace et son décalage nous laisse vraiment sans voix.

Pourtant, nous aurions dû être alertés dès la lecture de l'introduction. Alors même que l'administration déploie dans les nouvelles instances de nouveaux règlements intérieurs largement défavorables aux organisations syndicales, alors même qu'elle rogne les droits syndicaux, alors même que les relations entre partenaires sociaux n'ont jamais été aussi tendues, le secrétariat général ose nous dire que « le ministère poursuivra en 2024 l'accompagnement de l'installation des nouvelles instances en les dotant de moyens d'action, et en formant leurs acteurs de manière à maintenir un dialogue social de qualité »...

Il fallait oser !!! ...

Alors chiche, pour maintenir un dialogue social de qualité, votre première mission sera de convoquer les FS sur la journée et non sur la demi journée alors que nous avons 8 points à l'ordre du jour (sans les questions diverses) et que vous savez pertinemment qu'une demi journée pour la préparation ET le compte rendu sont plus qu'insuffisants et entravent notre travail de représentant du personnel,

Alors chiche, pour maintenir un dialogue social de qualité et même par simple courtoisie vous nous préviendrez au moins 15 jours avant la date de la réunion (à minima au moment où la convocation aurait dû nous parvenir) que vous annulez la réunion,

Alors chiche vous nous transmettez les rapports ISST et les réponses de l'administration dans le délai de 6 mois maximum prévus,

Alors chiche, vous répondez aux avis émis par les représentants du personnels dans le délai de 2 mois prévu

Alors chiche vous prenez en compte nos avis et préconisations sur le Duerp/pap,

Alors chiche !